

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00553 Numéro SIREN : 403 168 628 Nom ou dénomination : KEREOL
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2018 sous le numéro de dépôt 7244

KEREOL

Société par actions simplifiée au capital de 50.426 euros

Siège social : 1 rue François Mauriac

56600 LANESTER

R.C.S. LORIENT 403 168 628

BILAN

COMPTE DE RESULTATS

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 JANVIER 2018

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by several loops and a final flourish.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/01/2018 12		Exercice N-1 31/01/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires	124 747	122 759	1 988
	Fonds commercial (1)	5 352 646		5 352 646
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains	119 454	10 173	109 281
	Constructions	7 602 802	7 146 572	456 230
	Installations techniques, matériel et outillage	3 540 667	2 583 799	956 868
	Autres immobilisations corporelles	4 609 367	707 983	3 901 383
	Immobilisations en cours			45 216
	Avances et acomptes	272 659		272 659
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations	1 903 396		1 903 396
	Créances rattachées à des participations	910 243		910 243
	Autres titres immobilisés	3 103		3 103
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 380		3 380
	Total II	24 442 464	10 571 287	13 871 177
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements	25 976		25 976
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	3 956 699		3 956 699
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	577 198	3 532	573 666
	Autres créances	801 630		801 630
	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement	13 800 000		13 800 000
	Disponibilités	1 838 508		1 838 508
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	364 002		364 002
	Total III	21 364 013	3 532	21 360 480
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	45 806 476	10 574 819	35 231 657

(1) Dont droit au bail 16 930
(2) Dont à moins d'un an 913 623
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/01/2018 12	Exercice N-1 31/01/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 426)	50 426	50 426
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	133 734	133 734
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	5 043	5 043
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	21 687 411	21 687 411
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 821 348	3 035 878
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	25 697 961	24 912 491
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques	194 456	
	Provisions pour charges		
	Total III	194 456	
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants	113 546	1 915 601
	Emprunts et dettes financières diverses	53 149	17 099
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 142 922	3 444 209
	Dettes fiscales et sociales	5 586 196	4 561 345
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	443 427	407 390
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	9 339 240	10 345 645
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	35 231 657	35 258 136

(1) Dont à moins d'un an

9 339 240

10 345 645

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2018 12			Exercice N-1 31/01/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	74 336 168		74 336 168	74 352 873		16 706	0.02
Production vendue de biens	58 662		58 662	50 539		8 122	16.07
Production vendue de services	336 954		336 954	309 701		27 253	8.80
Chiffre d'affaires NET	74 731 784		74 731 784	74 713 114		18 670	0.02
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			53 902	33 383		20 519	61.47
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			241 391	229 987		11 404	4.96
Autres produits			290 258	256 733		33 525	13.06
Total des Produits d'exploitation (I)			75 317 335	75 233 217		84 118	0.11
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			55 527 958	57 355 841		1 827 883	3.19
Variation de stock (marchandises)			8	39 541		39 549	100.02
Achats de matières premières et autres approvisionnements			187 170	156 671		30 500	19.47
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			5 411	7 749		2 338	30.17
Autres achats et charges externes *			3 883 711	2 637 818		1 245 892	47.23
Impôts, taxes et versements assimilés			935 083	887 645		47 438	5.34
Salaires et traitements			6 378 350	6 350 795		27 555	0.43
Charges sociales			2 711 099	2 551 841		159 258	6.24
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			642 339	625 566		16 774	2.68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 532	5 653		2 121	37.51
Dotations aux provisions							
Autres charges			7 091	5 810		1 282	22.06
Total des Charges d'exploitation (II)			70 281 737	70 624 930		343 193	0.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 035 598	4 608 287		427 311	9.27
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 390	1 051		339	32.24
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/01/2018	12	31/01/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	262	933	12	359	250 574	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		43		61	18	29.52
Autres intérêts et produits assimilés (3)	540	276	447	799	92 477	20.65
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	803	252	460	220	343 033	74.54
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2	398	2	916	518	17.77
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0		3	3	96.49
Total VI	2	398	2	919	522	17.86
2. Résultat financier (V-VI)	800	854	457	300	343 554	75.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5	837 842	5	066 638	771 204	15.22
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11	513	17	335	5 823	33.59
Produits exceptionnels sur opérations en capital	221	523		2	221 521	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				1 147	1 147	100.00
Total VII	233	036	18	484	214 552	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47	819	32	532	15 286	46.99
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	194	456			194 456	
Total VIII	242	275	32	532	209 742	644.72
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9	239	14	048	4 810	34.24
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	380	867	418	688	37 821	9.03
Impôts sur les bénéfices (X)	1	626 388	1	598 024	28 364	1.77
Total des produits (I+III+V+VII)	76	355 012	75	712 971	642 041	0.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	72	533 664	72	677 093	143 429	0.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3	821 348	3	035 878	785 470	25.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

250 000

ANNEXE

Exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 35 231 657.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 74 731 783.97 Euros et dégageant un bénéfice de 3 821 348.25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018

Informations relatives au CICE

Sur l'exercice il a été comptabilisé au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) :

- d'une part une créance sur le Trésor Public pour le CICE calculé sur les salaires éligibles versés au titre de l'année civile 2017, soit 297 420 euros au débit du compte 444 - Etat Impôts sur les sociétés.

- d'autre part, un produit à recevoir estimé (le montant définitif ne pouvant être déterminé qu'en fin d'année civile 2018), pour le CICE calculé sur les salaires éligibles versés au cours de janvier 2018, soit 20 000 euros au débit du compte 448700 - Etat produits à recevoir, diminué de l'extourne du produit à recevoir N-1 relatif à la période de janvier 2017, soit 20 000 euros.

La contrepartie des sommes constatées en créances sur le Trésor Public et en produits à recevoir est enregistrée au crédit du compte de charges 649, en diminution des frais de personnel, soit un total de 297 420 euros pour cet exercice.

Au cours de l'exercice, le CICE a servi à financer les efforts de l'entreprise en matière :

- d'investissement
- de recrutement
- de prospection

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
Terrains	119 094		360
Constructions sur sol propre	5 783 965		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 712 241		198 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 274 695		653 202
Installations générales agencements aménagements divers	2 300		
Matériel de transport	31 531		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	106 287		15 192
Emballages récupérables et divers	4 481 038		
Immobilisations corporelles en cours	45 216		
Avances et acomptes	45 500		227 159
TOTAL	15 601 866		1 094 062
Autres participations	2 700 959		243 912
Autres titres immobilisés	3 114		
Prêts, autres immobilisations financières	3 347		3 380
TOTAL	2 707 420		247 292
TOTAL GENERAL	23 787 487		1 341 354

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	808	5 477 393	5 477 393
Terrains			119 454	119 454
Constructions sur sol propre			5 783 965	5 783 965
Installations générales agencements aménagements constr.		91 553	1 818 837	1 818 837
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		387 229	3 540 667	3 540 667
Installations générales agencements aménagements divers			2 300	2 300
Matériel de transport			31 531	31 531
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		26 981	94 498	94 498
Emballages récupérables et divers			4 481 038	4 481 038
Immobilisations corporelles en cours	45 216			
Avances et acomptes		0	272 659	272 659
TOTAL	45 216	505 763	16 144 949	16 144 949
Autres participations		131 233	2 813 638	2 813 638
Autres titres immobilisés		11	3 103	3 103
Prêts, autres immobilisations financières	3 347	0	3 380	3 380
TOTAL	3 347	131 244	2 820 121	2 820 121
TOTAL GENERAL	48 563	637 814	24 442 464	24 442 464

ANNEXE

Exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	121 185	2 381	808	122 759
Terrains	7 731	2 442		10 173
Constructions sur sol propre	5 504 055	69 460	0	5 573 515
Installations générales agencements aménagements constr.	1 616 049	48 561	91 553	1 573 057
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 750 196	211 855	378 252	2 583 799
Installations générales agencements aménagements divers	1 514	633		2 147
Matériel de transport	31 531			31 531
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	93 144	7 681	25 172	75 653
Emballages récupérables et divers	299 326	299 326		598 653
TOTAL	10 303 547	639 958	494 977	10 448 527
TOTAL GENERAL	10 424 732	642 339	495 785	10 571 287

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 381				
Terrains	2 442				
Constructions sur sol propre	69 460				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	48 561				
Instal.techniques matériel outillage indus.	211 855				
Instal.générales agenc.aménag.divers	633				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 681				
Emballages récupérables et divers	299 326				
TOTAL	639 958				
TOTAL GENERAL	642 339				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		194 456			194 456
TOTAL		194 456			194 456

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 653	3 532	5 653		3 532
TOTAL	5 653	3 532	5 653		3 532
TOTAL GENERAL	5 653	197 988	5 653		197 988
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		3 532	5 653		
		194 456			

ANNEXE

Exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	910 243	910 243	
Autres immobilisations financières	3 380	3 380	
Clients douteux ou litigieux	4 122	4 122	
Autres créances clients	573 075	573 075	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 650	5 650	
Impôts sur les bénéfices	324 796	324 796	
Taxe sur la valeur ajoutée	53 286	53 286	
Divers état et autres collectivités publiques	20 000	20 000	
Débiteurs divers	397 898	397 898	
Charges constatées d'avance	364 002	364 002	
TOTAL	2 656 453	2 656 453	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	113 546	113 546		
Emprunts et dettes financières divers	16 092	16 092		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 142 922	3 142 922		
Personnel et comptes rattachés	3 326 613	3 326 613		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 674 497	1 674 497		
Taxe sur la valeur ajoutée	134 462	134 462		
Autres impôts taxes et assimilés	450 466	450 466		
Groupe et associés	37 215	37 215		
Autres dettes	443 427	443 427		
TOTAL	9 339 240	9 339 240		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	37 215			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	50 426			50 426

Il est rappelé que lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2010, il a été décidé de procéder à une augmentation du capital pour un montant total de 210 €, par l'émission de 210 actions de 1 € chacune émise à 320 €, soit avec une prime d'émission de 319 €.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Achat FC en 12/2015 auprès de la SARL LANESDIS	5 335 716			5 335 716	
Total	5 335 716			5 335 716	

Dans le cadre des nouvelles règles concernant les actifs incorporels (règlement ANC 2015-06) applicables pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, une analyse a été menée pour déterminer la durée d'utilisation des fonds commerciaux.

Les fonds commerciaux ayant une durée d'utilisation non limitée, ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018

Des tests de dépréciation sont réalisés tous les ans sur les fonds commerciaux non amortis (y compris en l'absence d'indice de perte de valeur). Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable figurant à l'actif à sa valeur actuelle.

Ces tests sont réalisés au niveau de l'actif ou du groupe d'actifs en fonction du mode de gestion et de suivi des activités par l'entité.

Les valeurs actuelles correspondent aux valeurs d'utilité calculées sur la base d'un pourcentage appliqué au chiffre d'affaires HT et de différents indicateurs d'exploitation (REX - EBIT - Flux de trésorerie).

Les dépréciations constatées ne peuvent faire l'objet de reprises ultérieures.

A la clôture de l'exercice, la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable, ce qui justifie l'absence de dépréciation.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Pour rappel, il a été acquis le 5 novembre 2013 un droit au bail (exploitation d'un pressing) pour un montant de 16 930 euros, non amorti.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 25 ans
Agencements et aménagements ct	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire/Dégressif	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Agencements terrains	Linéaire	6 à 15 ans
Matériel pressing	Linéaire	2 ans

ANNEXE

Exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier prix d'achat connu déduction faite des rabais, remises et ristournes accordés par les fournisseurs (ristournes sur factures directes et indirectes, et remises de fin d'exercice), soit application de la méthode dite "P3N".

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	3 380
Créances clients et comptes rattachés	3 208
Autres créances	254 379
Disponibilités	1 099 182
Total	1 360 149

ANNEXE

Exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 302
Dettes fiscales et sociales	3 735 691
Autres dettes	117 655
Total	3 977 779

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	364 002
Total	364 002

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	74 336 168
Production vendue de biens	58 662
Production vendue de services	336 954
Total	74 731 784

Répartition par secteur géographique	Montant
France	74 731 784
Total	74 731 784

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

- Aux organes d'administration : néant
- Aux organes de direction : non communiqué

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Effectif moyen 2017/2018 : 220

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 398	803 252
Dont entreprises liées		250 000

ANNEXE

Exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		560 000
Autres engagements donnés :		15 000
Caution au profit de l'OPAM par ARKEA	15 000	
Total (1)		575 000

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
L'engagement estimé au 31/01/18 est de l'ordre de 560 K€.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
- Provision CICE 01/2018	20 000
Total des accroissements	20 000
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	380 867
- Tascom	21 869
- C3S	7 398
Autres :	
- Effort construction	27 192
Total des allègements	437 326

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- KEROUANTON VOYAGES - 31/12/17	156 269	100.00	133 893
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Michaël GOUVARV
Hubert HENRY
Erwan LE BOCUF
Géraldine LE BRETON
Carine LE RESTE

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 janvier 2018

Société KEREOL
1 rue François Mauriac
56600 LANESTER



www.ouestconseils.bzh

QUEST CONSEILS VANNES
36 boulevard de la Résistance - Immeuble Golfe Affaires
CS 92092 - 56003 VANNES CEDEX
Tél. 02 97 26 73 00 - Fax 02 97 26 73 01 - Email : contactvannes@ouestconseils.fr
Crédit Coopérative - S.A.S. au capital de 1 000 000 € - RCS 276 050 166
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes
VANNES - AURAY - LORIENT - QUIMPER - BREST

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018

Aux Associés de la société KEREOL,

▪ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KEREOL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

▪ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...



▪ **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des stocks de marchandises.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

▪ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce

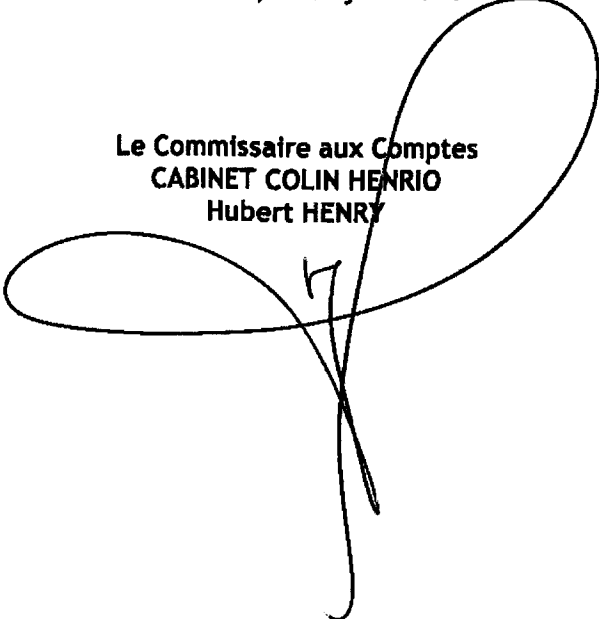
qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A VANNES, le 11 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
CABINET COLIN HENRIO
Hubert HENRY



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

7

KEREOL

Société par actions simplifiée au capital de 50.426 euros
Siège social : 1 rue François Mauriac
56600 LANESTER
R.C.S. LORIENT 403 168 628

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 26 JUIN 2018**

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, dont elle constate l'existence et qui s'élève à 3.035.878 euros, de la façon suivante :

Bénéfice : 3.821.348 €

Affectation :

En intégralité, à titre de distribution de dividendes, soit 3.821.348 €
Soit un dividende de 75,78 euros (valeur arrondie) par action

Total affecté : 3.821.348 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à un montant positif de 21.876.613 euros.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions du nouvel article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes qui seraient distribués seraient assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, auxquels s'ajouteraient les prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Le PFU est, quant à lui, non libératoire. Le PFU et les prélèvements sociaux seraient payés par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.

Conformément aux dispositions de l'article 200 A, 2 nouveau du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourraient toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU. Cette option devrait être expresse et exercée en 2019 lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Enfin, les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution feraient l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source serait versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

Les associés présents donnent acte au Président de ses déclarations.

al

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31/01/2015	6.299.450,62 €	6.299.075,85 €	374,77 €
31/01/2016	--	--	--
DCU 05/01/17	4.000.000 €	3.999.762,03 €	237,97 €
22/06/2017	3.035.878 €	3 035 637,18 €	301 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés en date du 26 juin 2018.

**Certifiée conforme
Le Président**

